

Comment favoriser le vivre-ensemble au travail?

Le témoignage de la SCOP¹ ETHIQUABLE

Au cœur de l'actualité, l'Economie Sociale et Solidaire, l'ESS, véhicule des valeurs porteuses de sens : respect de l'homme et de l'environnement, primauté du social face au tout-financier.

Basée à Fleurance dans le Gers, ETHIQUABLE est une pionnière en la matière : créée en 2003, cette SCOP a été l'une des premières entreprises à démocratiser le commerce équitable. Cafés, thés, chocolats, mais aussi huile d'olive ou jus de fruits : 120 produits sont aujourd'hui commercialisés en grande distribution. Rémi Roux, co-fondateur et gérant élu de la SCOP ETHIQUABLE, témoigne de son expérience et de sa vision différente de l'entreprise qui s'avèrent très inspirantes pour toute personne souhaitant améliorer la qualité de vie au travail.

Remettre l'Homme au cœur du système

Contrairement à la plupart des entreprises, la SCOP appartient aux salariés. Ce statut est fondé sur la démocratie car les grandes décisions sont votées sur le principe : 1 salarié-sociétaire = 1 voix. Il existe toutefois une structure hiérarchique et des objectifs commerciaux. La SCOP s'intègre en effet au système économique et doit assurer sa pérennité, mais elle n'a pas pour unique objectif le profit ou la rémunération d'actionnaires. Ce statut induit donc une philosophie différente, basée sur les échanges entre toutes les parties prenantes et sur une vision à long-terme.

Dès l'origine, les fondateurs d'ETHIQUABLE ont choisi de baser toute leur activité sur le principe de commerce équitable, alors peu connu en France. Il s'agit de développer des filières dans les pays du sud, afin de maintenir une agriculture traditionnelle de qualité assurant une rémunération correcte aux producteurs, organisés eux-mêmes en coopératives, dans un même objectif d'autonomie face aux multinationales. En plus du prix d'achat, le commerce équitable implique le versement d'une prime de développement, qui est ensuite utilisée par chaque coopérative selon ses besoins : investissement en matériel, équipement social à destinations des travailleurs et de leurs familles...

C'est en toute logique que la structure française fonctionne selon des critères axés sur le bien-être des hommes et des femmes et non sur la maximisation du profit financier. Pour de nombreux points concernant la santé et le bien-être des salariés, ETHIQUABLE va au-delà des simples obligations légales.

¹ Les **Scop** ou Sociétés coopératives et participatives, désignent les sociétés coopératives de production et les sociétés coopératives d'intérêt collectif. Soumises à l'impératif de rentabilité comme toute entreprise, elles bénéficient d'une gouvernance démocratique et d'une répartition des résultats prioritairement affectée à la pérennité des emplois et du projet d'entreprise.

Voici quelques-uns des exemples concrets de mesures prises pour améliorer les conditions de travail au quotidien :

- La mise en place d'une délégation DPCE² a été effectuée avant le seuil des 50 salariés.
- Depuis 2004, chaque salarié bénéficie d'une mutuelle qui est sélectionnée par la DPCE dans l'intérêt des collaborateurs.
- Le choix des véhicules pour les commerciaux prend en compte le confort de conduite et la prévention des TMS (troubles musculo-squelettiques).
- Des chaussures de sécurité sont disponibles pour les commerciaux, comme ils l'ont souhaité pour les opérations d'implantation en point de vente.
- Un travail d'information sur les bonnes postures à adopter au travail a été mené au siège social de Fleurance. Puis sur les recommandations d'un expert CPAM et conformément aux souhaits des salariés, certains postes de travail ont bénéficié d'adaptations spécifiques : changement de sièges, mise en place d'un éclairage, achat d'un casque téléphonique...

Une structure qui favorise le partage des enjeux de décision

Tous les experts en prévention des risques psychosociaux s'accordent sur l'importance pour tout salarié d'être acteur de sa vie en entreprise. Une solution venue unilatéralement de la direction, même si elle est meilleure techniquement, sera en effet moins efficace qu'une autre pensée par le personnel lui-même.

Le dialogue interne fait partie de l'ADN de la société, comme en témoigne Alexia DIVO, déléguée du personnel : « *La différence principale chez Ethiquable par rapport à la plupart des entreprises, c'est la communication pro-active : personne n'a peur d'exprimer ses attentes et ses idées. En tant que sociétaire, on vote en Assemblée Générale les décisions qui engagent la coopérative sur le moyen, voire le long terme. Il y a des débats qui peuvent être polémiques, surtout avant les votes, mais nous disposons de beaucoup d'informations et d'explications : on n'est jamais mis devant le fait accompli, on a vraiment le sentiment de participer, donc on se sent impliqué* ».

L'organisation accorde ainsi une large place aux initiatives et aux idées de tous les salariés ; ce qui renforce l'implication de chacun dans la stratégie. « Quel sera notre métier en 2020 ? » : voici le sujet sur lequel ont planché les équipes lors du dernier Atelier annuel d'Été regroupant toute la société à Fleurance.

« *C'est lors de l'un de ces Ateliers, explique Rémi Roux, qu'a émergé il y a quelques années l'idée de développer des gammes de produits en partenariat avec des agriculteurs bio français correspondant aux valeurs d'Ethiquable. Alors que ce choix semblait à priori loin du métier de base de la société, un cahier des charges a été défini pour sélectionner des coopératives pouvant entrer dans la nouvelle gamme « Paysans d'ici ». C'est une fierté de constater plusieurs années après ce travail collaboratif, que la charte « Paysans d'ici » a été l'une des inspirations de la toute récente loi Hamon sur l'ESS* »

² DP CE : Délégués du Personnel et du Comité d'Entreprise, la mise en place de ce dernier étant une obligation légale pour toute entreprise employant au moins 50 salariés.

Le vivre-ensemble au travail chez ETHIQUABLE passe donc avant tout par cette recherche en commun de sens : la pérennité économique dans le respect des valeurs fondatrices, la reconnaissance du rôle de chacun, et la contribution à la réussite d'un modèle différent, d'une « autre économie ».

➤ A propos d'ETHIQUABLE :

Créé en 2003, la SCOP ETHIQUABLE assume une vision engagée du commerce équitable exclusivement tournée vers le soutien à l'agriculture paysanne bio et des relations directes et durables avec des coopératives de petits producteurs. Avec plus de 120 produits d'épicerie commercialisés en GMS, la marque qui affiche des « CE QUE JE DEFENDS » sur ses packs est un révélateur de valeur ajoutée sociale et de terroirs oubliés par le marché conventionnel. Le chiffre d'affaires annuel est de 15 M€, correspondant à 6 millions de produits équitables et bio distribués par an, en partenariat avec 40 associations de producteurs.

Aujourd'hui, la SCOP emploie 56 salariés, dont 45 sont également sociétaires.

www.ethiquable.coop

➤ A propos de PREVENTICA :

Depuis 15 ans, les Congrès/Salons Préventica sont organisés dans les régions de France, à raison de **2 rendez-vous par an**. L'événement est aujourd'hui la **référence nationale** pour tous les acteurs de la maîtrise des risques, tant dans l'entreprise que dans les services publics.

En permettant réflexions, retours d'expériences et rencontres professionnelles sur les **conditions du bien-être au travail**, aussi bien que sur les **enjeux de la sécurité globale des entreprises**, les Congrès/Salons Préventica s'inscrivent depuis leur origine dans le champ du développement durable des organisations.

380 stands et plus de 120 conférences sont à la disposition des visiteurs issus de tous les secteurs d'activité : BTP, Industrie, Santé, Grande Distribution, Tertiaire, Administration, Collectivités territoriales...

Toulouse accueillera les 9, 10 et 11 juin, au Parc des Expositions, la **28^e édition nationale de Préventica**.

Contacts presse

Préventica :

Marie-Laure Thomas

marie-laure@preventica.com

Tél. 05 57 54 34 85

ETHIQUABLE :

Emmanuelle Cheilan

echeilan@ethiquable.coop

Tél. 01 49 88 80 59